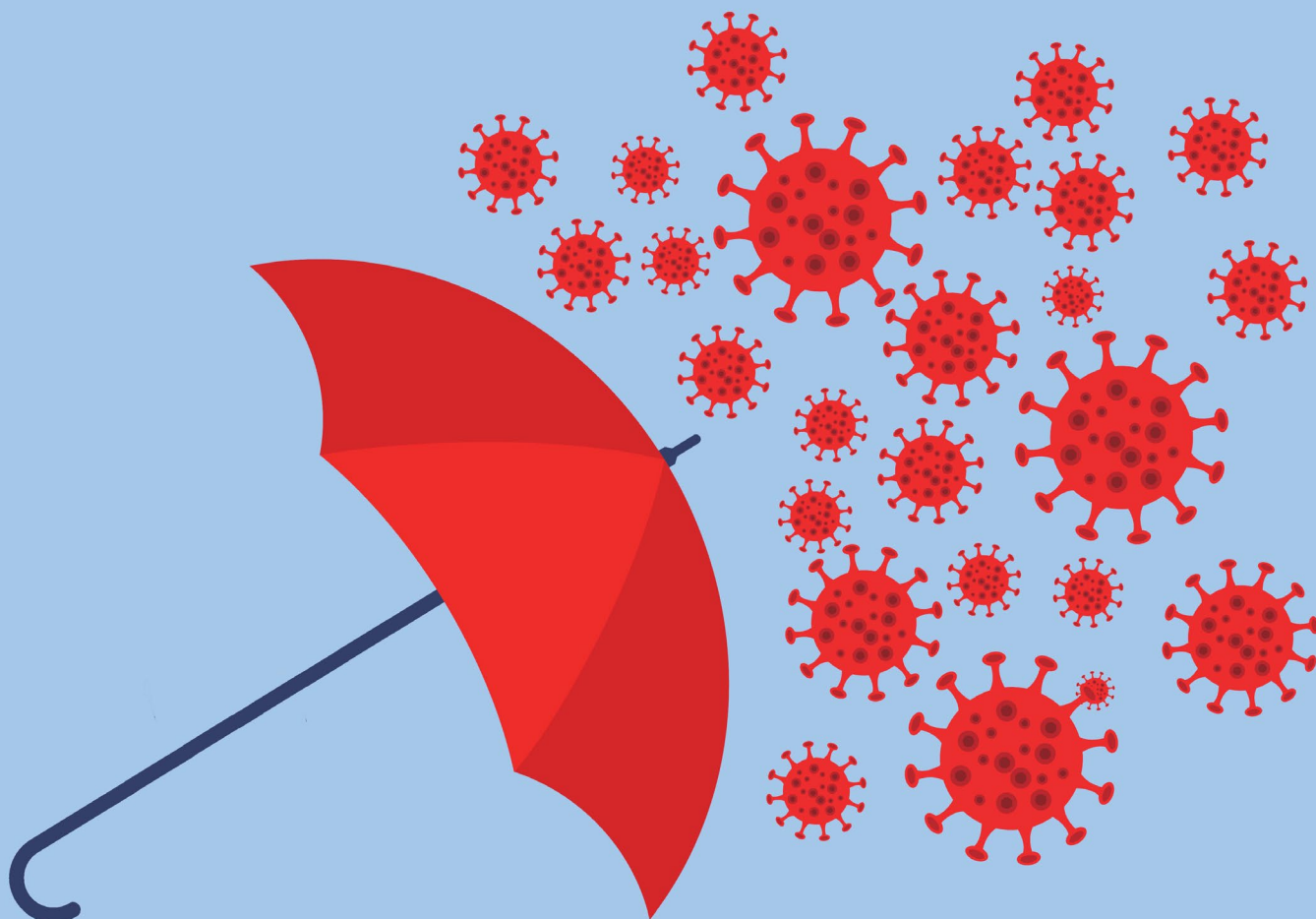


IMPACT DE LA CRISE SUR LA VIE ASSOCIATIVE

-bilan 1 an après-



SOMMAIRE

Activités et besoins des associations pour la reprise	3
Remobilisation des bénévoles, bénéficiaires et adhérents	8
Zoom sur les associations employeuses	11
Zoom sur les associations intervenant en QPV et ZRR	20

Activités et besoins des associations pour la reprise

Chiffres clés

1- Activité globale

40% des associations maintiennent moins de 20% de leur activité habituelle (68% en 2020)

70% des associations conduites à repenser leur fonctionnement général et cela concerne même 80% des associations employeuses.

58% s'interrogent sur l'adaptation des activités dans le temps

2- Bénévolat

60 % des associations indiquent que le contact avec les bénévoles est rompu et **43 %** indiquent que certain.e.s bénévoles ont arrêté leurs activités par crainte du virus.

50% (re)mobiliser les bénévoles

3- Revenus d'activités

62% des associations enregistrent une perte significative ou totale de revenus d'activités.

69% pour les associations employeuses.

54% des associations concernées par une baisse des ressources provenant des cotisations (27% en 2020)

55% d'associations préoccupées par la reprise les relations avec leurs adhérent.e.s.

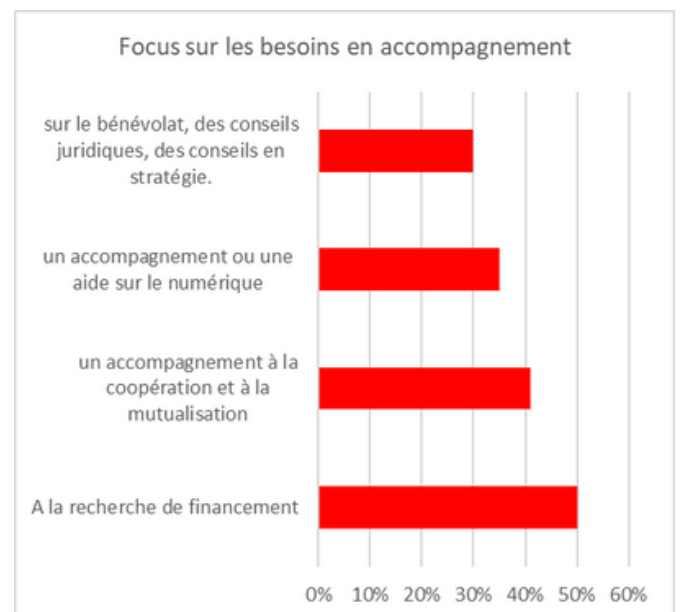
4- Besoins pour les semaines à venir

Sécurisation financière

61% confirmation des subventions annoncées, **55%** des dons en nature ou financiers, **47%** une aide financière exceptionnelle.

Renforcement de la visibilité et accès au numérique.

58% ont besoin d'une aide à la communication pour (re)donner de la visibilité à nos actions, 46% d'outils numériques pour maintenir la vie associative à distance et 35% du matériel informatique.



Analyse

Un an après le début de la crise sanitaire, le contexte a fortement évolué. Alors qu'en mars 2020 l'on espérait encore un retour à la normale d'ici la rentrée de septembre, l'année suivante les réponses à l'enquête Covid-19, un an après où en sont les associations, située au début du troisième confinement, attestent d'un climat de forte incertitude.

Bénévolat menacé

Les effets de la crise sur le bénévolat sont marquants : la perte de contact durable ou ponctuelle concerne près de deux tiers des associations. Plus des deux-tiers des associations indiquent qu'elles ont dû repenser le fonctionnement général, dans un contexte jugé difficile voire très difficile pour le bénévolat et pour l'association. Un tiers des associations s'inquiète de pouvoir trouver des bénévoles pour mener à bien leurs activités.

« La crise sanitaire a un impact négatif sur le bénévolat, l'isolement a fait rechercher d'autres points d'activités souvent plus recentrés sur l'individu et un besoin personnel plus simple et moins engageant dans le temps »

Une baisse de fréquentation des adhérents

Les associations constatent une perte de revenus significative ou totale depuis un an. Depuis 2020, la baisse des ressources provenant des cotisations a doublé et ce chiffre atteint 73% pour les associations sportives et 65% pour les associations culturelles et de loisirs.

Cette diminution des adhésions entraîne plus des deux tiers des associations à s'interroger sur le maintien du lien avec ses adhérents et ses bénéficiaires.

« La principale inquiétude, pour nous, c'est le redémarrage : nous avons perdu des bénévoles, c'est sûr. Ils étaient dans leurs habitudes, perdues depuis 1 an, certains n'attendent qu'un signe, l'espèrent, d'autres sont passés à autre chose. Notre force, c'est l'adhésion... qu'en restera-t-il ? ».

Reprendre les activités

Malgré le contexte, les associations restent mobilisées. Leurs préoccupations sont de rouvrir les lieux d'accueil aux publics, de reprendre les relations avec les publics tout en étant sensibles aux enjeux d'adaptation à court et moyen terme induits par la crise sanitaire.

Pour y parvenir, elles témoignent d'un besoin de sécurisation financière avec la confirmation du versement des subventions comme prévu mais aussi davantage de dons et une aide financière exceptionnelle et c'est particulièrement prégnant pour les associations employeuses. Enfin, elles ont besoin de rendre visible leurs actions et de bénéficier d'outils numériques et informatiques.

Parmi les témoignages de l'enquête, les dirigeants associatifs invitent les pouvoirs publics à mener de grandes actions de communications afin de « sensibiliser la population sur l'importance d'un engagement bénévole », « d'inciter au bénévolat et à l'adhésion aux associations ». Ces « campagnes publicitaires fortes » pourraient se lancer au moment du redémarrage des activités « lorsque nous aurons un horizon clair et lointain ».

Plaidoyer

Les épisodes successifs de restrictions puis de reprises des activités ont déstabilisé le fonctionnement des associations et affecté la mobilisation et/ou le maintien du lien avec les bénévoles et la pratique des activités associatives.

On peut craindre que les habitudes se modifient durablement...

Les adhérents reviendront-ils dans les associations ?

Les bénévoles reprendront-ils leurs activités ? Avec les restrictions sanitaires et les questionnements concernant les conditions d'intervention, trouverons-nous toujours des dirigeants bénévoles pour s'engager et prendre des responsabilités dans les associations ?

Ces questions se posent concrètement et vont se poser tant que la situation sanitaire restera incertaine... Alors qu'à ce stade on ne peut préjuger de la situation sanitaire pour la rentrée de septembre, il est fort probable que le retour à la normale se fasse encore attendre quelques temps.

Les conséquences pour le secteur qui compte **1,5 millions d'associations, 20,5 millions de bénévoles et 1,8 millions de salariés peuvent être très lourdes**. Sans compter que sur les territoires, les associations portent plus de **60%** des activités sociales et médico-sociales et près de **50%** de l'action sportive, culturelle et de loisirs.

Toute cette offre d'activités pourrait disparaître mettant en péril le dynamisme territorial sans oublier les emplois qui y sont associés.

Pour toutes ces raisons, il est urgent de venir en aide aux associations en les soutenant dans leur démarche de résilience à travers la mobilisation des bénévoles et le renforcement de la visibilité de leurs actions ;

- Encourager l'engagement bénévole en soutenant l'information et la formation des dirigeants bénévoles

L'engagement citoyen que permet le monde associatif est un enjeu majeur partagé, comme le confirme le fort taux d'abstention aux dernières élections. Plus que jamais, il est urgent de faciliter l'engagement de tous, tout au long de la vie.

Pour cela, nous proposons de revoir le contenu du certificat de formation à la gestion associative (CFGa) au-delà des formations techniques pour aller vers la formation à l'animation de réunion, la médiation etc., et de l'intégrer dans un parcours citoyen.

En outre, afin de faciliter l'engagement tout au long de la vie, nous demandons qu'il soit accessible aussi aux porteurs de projets, aux membres de juniors associations (regroupant des jeunes entre 13 et 18 ans) et aux personnes en insertion.

- Soutenir la visibilité des actions associatives

Touchées au cœur, les activités des associations ont été stoppées et reprennent progressivement. Pour mieux rendre compte de l'apport des associations du territoire et compte de leur poids économique, il est nécessaire de pouvoir mesurer ce que représente la vie associative en France.

Pour cela nous proposons de mettre en place l'observation de la vie associative en créant une unité dédiée à l'observation de la vie associative au sein de l'INSEE, en lien avec l'INJEP.

- Soutenir l'accompagnement des associations par un renforcement des moyens dédiés

Les associations plus que jamais ont besoin d'accompagnements dédiés pour mettre en œuvre les changements et les adaptations qu'elles identifient nécessaires. Pour répondre à ces besoins, il faut renforcer l'animation et la coordination des acteurs de l'accompagnement sur les territoires par l'allocation de moyens dédiés dans le cadre d'une politique coordonnée, soutenir les têtes de réseaux associatives dans leur rôle d'accompagnateur, renforcer les moyens alloués aux dispositifs dédiés tel que le DLA ou la préfiguration d'un réseau structuré de l'accompagnement à la vie associative actuellement menée par la DJEPVA.

Nous proposons pour cela qu'il soit intégré une disposition dans le projet de loi de finances 2022.

ZOOM sur les secteurs

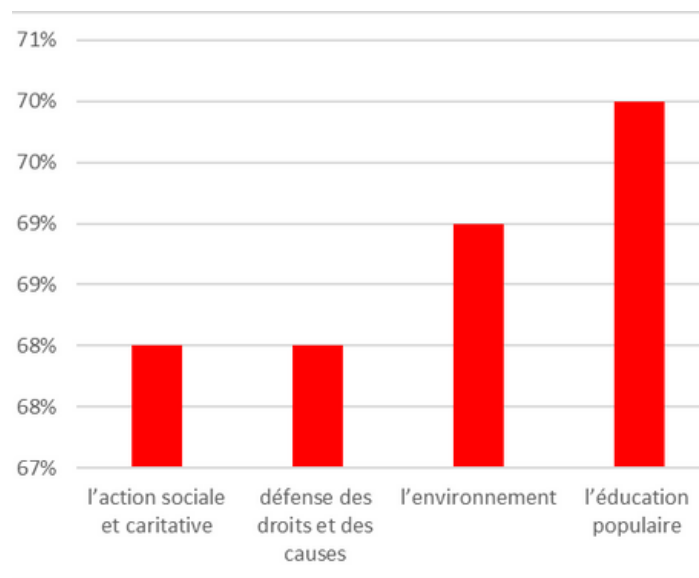
Près de la moitié des associations de loisirs, divertissement, vie sociale, du sport et de la culture maintiennent moins de 20% de leur activité habituelle (40% au global)

Ressources :

Les pertes significative ou totale de revenus d'activités concernent particulièrement les champs de la culture (79%), de l'éducation populaire (73%), de la solidarité internationale (72%) des associations de loisirs, divertissement, vie sociale (71%) et du sport (69%).

Les baisses de cotisations sont plus fortement enregistrées au sein des associations sportives (73%), de loisirs, divertissement et vie sociale (65%) et d'éducation populaire (59%)

Reprise des activités



Outils numériques :

56% des associations d'éducation populaire en ont besoin pour maintenir la vie associative à distance (contre 46% pour l'ensemble des associations)

Matériel informatique :

46% des associations d'éducation populaire, **44%** de l'action sociale et caritative et **42%** de l'enseignement et de la formation indiquent en avoir besoin (contre 35% pour l'ensemble des associations)

- **51%** des associations d'éducation populaire, **45%** pour la culture et l'environnement s'inquiètent de la situation financière (contre 36% pour l'ensemble des associations)
- **77% et 76%** des associations sportives et de loisirs et divertissement, vie sociale s'inquiètent du maintien du lien avec les bénéficiaires / bénévoles (contre 68% pour l'ensemble des associations)
- **83%** des associations sportives et **66%** des associations de loisirs et divertissement, vie sociale s'inquiètent de la diminution d'adhérents (contre 57% pour l'ensemble des associations)

Projection

- **70%** des associations d'éducation populaire, **68%** pour l'action sociale et caritative et **66%** des associations d'environnement envisagent de nouveaux projets (contre 51% pour l'ensemble)
- **73%** d'associations de solidarité internationale, **72%** d'associations d'éducation populaire, 68 % pour l'environnement et l'action sociale et caritative favorables à un rapprochement avec d'autres associations (contre 52% pour l'ensemble des associations)

Sources : Viviane Tchernonog et Lionel Prouteau, Le paysage associatif français, 3e édition, 2019.

Remobilisation des bénévoles, bénéficiaires et adhérents

Une remobilisation du bénévolat rendue nécessaire par un lien distendu par des mois de crise

Interrogées sur les difficultés liées à la crise qui ont le plus fortement affectées le bénévolat dans leur structure, plus de 60% des associations pointent une perte de contact avec certains bénévoles compte tenu de l'impossibilité de mener des actions ; ce chiffre est un peu moins élevé pour les associations employeuses (58%), qui ont pu maintenir davantage d'activités.

La comparaison avec l'enquête menée en mai 2020 souligne à quel point ce sujet a progressé en un an puisque seules 36% des associations identifiaient cette difficulté à l'époque.

Bien que l'on relève quelques différences dans l'ampleur du phénomène en fonction des champs d'activités, le sport et les loisirs étant particulièrement touchés (respectivement 70 et 66%), tous les secteurs y font face.

L'impossibilité pour les bénévoles de mener leurs actions faute de locaux ou de possibilité d'accès aux installations est également une difficulté largement identifiée, par 64% des associations, et encore plus fortement par celles disposant d'un budget inférieur à 50 000€/an, et qui souvent ne disposent donc pas de leurs propres locaux.

Dans plus de 40% des associations, certains bénévoles ont par ailleurs cessé leurs activités par crainte du virus, ce chiffre étant plus particulièrement élevé dans l'action sociale et caritative (60% des associations)

Enfin, la difficulté des bénévoles à utiliser les outils numériques a pu être un frein mais qui n'est cité que par 34% des associations (39% pour les associations employeuses). Il est noté que ce chiffre est légèrement plus significatif (46%) pour les associations situées dans les zones de revitalisation rurale.

Face à ces difficultés vécues au cours des derniers mois, le regard des responsables associatifs sur la situation du bénévolat dans leur organisation depuis le début de l'année 2021 est sans surprise assez pessimiste, seuls 35% des répondants jugeant la situation globalement bonne, face à 63% la jugeant difficile, voire très difficile (16%). Ce sentiment est très largement partagé quel que soit le budget ou le champ d'activité des associations, mais se renforce de façon inversement proportionnelle au budget de la structure, les plus petites étant les plus inquiètes. Les champs du sport, de la culture, de la santé et de la recherche médicale affichent également une inquiétude plus forte que la moyenne.

C'est donc sans surprise que la question de la mobilisation des bénévoles ressort tant dans les sujets de préoccupation immédiate que dans les motifs d'inquiétude pour les mois qui viennent. 50% des associations le citent parmi les sujets de préoccupation immédiate, 38% comme une inquiétude de moyen terme ; dans les deux cas, la thématique fait partie des 4 items les plus cités. Ce sujet ressort de façon plus prégnante pour les associations ayant des budgets inférieurs à 200 000€ et les très petites et petites employeuses, ayant moins de 5 salarié.e.s

Le maintien du lien avec les bénéficiaires et le retour des adhérents, enjeu des prochains mois. Face à la baisse des ressources issues des cotisations qui frappe 54% des répondants, la reprise et/ou la poursuite des relations avec les adhérents s'impose comme un enjeu central. Après la réouverture des structures d'accueil (71%) et l'adaptation des activités face à une situation qui peut perdurer (58%), c'est le troisième sujet de préoccupation immédiate, cité à 55%, soit 10 points de plus qu'en mai 2020.

De la même façon, le maintien du lien avec les bénéficiaires et les adhérents et la diminution du nombre d'adhérents figurent largement en tête des sujets d'inquiétude pour les prochains mois, cités respectivement à 68% et à 57%.

Sur ces deux sujets, c'est en particulier dans le domaine du sport et des loisirs que cette inquiétude est la plus marquée, et plus fortement pour les associations ayant des budgets inférieurs à 100 000€/an.

En regard de ces inquiétudes, 58% des répondants citent parmi leurs besoins celui d'une aide pour (re)donner de la visibilité aux actions, plus de 20% jugeant ce besoin prioritaire, un chiffre en forte augmentation par rapport à 2020 (12%).

Les réseaux d'accompagnement durant la crise sanitaire

44% des organisations déclarent avoir trouvé de l'appui durant cette période de crise auprès d'une structure d'accompagnement, qu'il s'agisse d'une fédération, d'un réseau d'accompagnement, ou d'une maison des associations. Ce chiffre passe à 58% pour les associations employeuses.

Les associations qui ont bénéficié de cet appui l'ont trouvé majoritairement auprès des structures qu'elles connaissaient déjà (respectivement à 44 et 55%) ; un chiffre à mettre en regard des 18% de structures (13% pour les employeuses) déclarant ne pas avoir eu d'appui car n'ayant pas trouvé de structure pour cela.

Le recours à des structures d'accompagnement est plus important pour les structures ayant des budgets supérieurs à 200 000€, et ayant de 10 à 50 salariés, et particulièrement important dans le champ de l'éducation populaire (69%).

Pour 73% des associations adhérant à un réseau, la crise a conduit à un resserrement des liens avec ceux-ci. Globalement, on constate une plus forte relation au réseau de la part des associations employeuses, peu d'entre elles ayant vu leurs liens avec leur réseau se distendre à l'occasion de la crise.

Et l'on constate de façon corollaire que ce sont plus particulièrement les petites associations, non employeuses ou ne comptant qu'un ou deux salariés qui se sont éloignées durant la crise des réseaux dans lesquelles elles s'inscrivaient.

D'un point de vue territorial, le resserrement des liens a été plus fortement ressenti par les associations agissant dans les quartiers Politiques de la ville et dans les Zones de Revitalisation Rurale.

La capacité à trouver un appui auprès d'une structure d'accompagnement ou au sein d'un réseau semble avoir un impact sur le regard porté par le dirigeant sur la situation globale de l'association : **30% des responsables dont l'association a trouvé appui auprès d'une structure d'accompagnement qu'elle connaissait déjà, déclarent que la situation générale de leur association est bonne ou très bonne.**

Cette proportion tombe à **12%** quand l'association n'a pas trouvé de structure d'accompagnement. De la même façon, **33%** des dirigeants dont les liens se sont resserrés avec leur réseau jugent la situation globale de leur association bonne, ce chiffre tombant à 13% pour ceux dont les liens avec leur réseau se sont distendus.

Si ces éléments font ressortir l'importance de l'accompagnement et de la dynamique de réseau pour traverser une situation de crise, ils soulignent également l'attention spécifique à porter aux plus petites associations, plus frappées par la difficulté à trouver une structure d'appui ou qui ont eu plus de mal à maintenir le lien avec leur réseau d'appartenance.

Le premier point renforce la nécessité d'une structuration plus forte des acteurs de l'accompagnement associatif et d'une plus grande lisibilité du paysage afin de répondre aux besoins du plus grand nombre.

Zoom sur les associations employeuses

En 2019, le secteur associatif employait environ **1 850 000 salarié.e.s**, à temps plein ou partiel et le volume de l'emploi salarié associatif mesuré en nombre d'heures rémunérées représentait 1 568 000 ETP soit **7% de l'emploi en France** (9,3% du total des effectifs du secteur privé). Entre 2011 et 2019 ce nombre d'emplois salariés est demeuré relativement stable.

Au nombre de **157 500** en 2019 les **associations employeuses** représentaient environ 12% de l'ensemble des associations mais réalisaient **88% du budget cumulé du secteur associatif**. Ce taux témoigne ainsi de la forte concentration des budgets associatifs.

Si par le passé le nombre d'associations employeuses a régulièrement crû, la tendance actuelle est à la baisse (-0,3% par an depuis 2010), contrastant avec la vitalité associative générale importante puisque **le secteur associatif compte en moyenne 33 600 associations de plus chaque année** (chiffre qui représente le solde des créations et des disparitions d'associations).

I. Des activités et donc des budgets impactés

Les crises liées au coronavirus ont eu des impacts financiers majeurs sur les associations employeuses entraînant une fragilité de ces structures pourtant essentielles à la bonne dynamique de l'emploi en France.

Les associations employeuses les plus impactées sont sans surprise celles œuvrant dans les secteurs de l'animation (sport, culture, éducation populaire, loisirs) et de manière générale, les structures salariant 5 personnes ou moins.

On observe en effet que les plus grosses associations employeuses (**plus de 500 k€ de budget, employant au moins une vingtaine de personnes**) sont celles qui jusqu'ici résistent le mieux aux conséquences de la crise que nous traversons depuis mars 2020. Cette situation risque d'accélérer le mouvement de concentration du secteur associatif observé depuis quelques années par Mme Tchernonog et M. Prouteau à travers leurs études.

Ces deux chercheurs observent une « *baisse du nombre des associations employeuses allant de pair avec une augmentation de leur taille et de leur poids relatif, et une augmentation significative du poids des très grandes associations.*

Ces évolutions confirment les tendances au développement d'un secteur associatif organisé autour de deux pôles. D'un côté, de très grandes associations de moins en moins nombreuses et de taille de plus en plus importante (...) De l'autre, des micro-associations de plus en plus nombreuses animant la vie locale et le quartier, et concentrant une part importante du bénévolat.»

Si au cours de l'année la cessation des activités a concerné les $\frac{3}{4}$ des associations, la situation pour les associations employeuses est particulièrement inquiétante puisque **69% d'entre elles ont enregistré une perte de revenus d'activité décrite comme « significative » voire « totale »**, principalement due à une diminution du nombre de cotisations perçues :

« À ce jour, l'incertitude est grande pour maintenir le lien social entre nos adhérents, mais aussi le nombre d'adhérents en raison de la diminution de nos activités à plus de 80%.

L'inquiétude est forte car l'activité économique liée au tourisme, notre secteur, est stoppée à 100% actuellement. En 2020, nous avons enregistré 35% de perte de chiffre d'affaires. Notre activité est saisonnière et le manque à gagner n'est pas récupérable à un autre moment de l'année. Malgré le chômage partiel, les charges fixes sont toujours présentes... Aujourd'hui, nous sommes alarmés et apeurés pour l'avenir car les projets permettant de nous développer, ou simplement de maintenir nos activités touristiques, sont plus que remises en cause ».

Les trésoreries des associations employeuses ont en effet été fortement fragilisées puisque 70% d'entre elles ont désormais moins de 6 mois de trésorerie par devant elles. Cela représente près de 110 000 structures dont 32 000 ont moins de 3 mois de trésorerie.

Au-delà de la baisse importante du nombre de cotisations, les raisons pour expliquer cette diminution de ressources sont nombreuses (perte de revenus d'activités, baisse des financements de la part de partenaires privés, perte de subventions publiques, etc.) mais deux d'entre elles semblent particulièrement concerner les associations employeuses :

-28% déclarent avoir engagé des dépenses à perte puisque les activités ont été annulées.

-1/3 des associations employeuses ont mesuré une augmentation des dépenses générées par la crise : masques, gels hydroalcooliques, fournitures nécessaires au respect des gestes barrières, matériels informatiques (pour télétravailler, maintenir les liens avec les adhérents et bénévoles ou poursuivre des activités de manière adaptée, etc.) : *« notre nouvelle stratégie de télétravail est en cours, mais nous rencontrons des problèmes financiers d'acquisition de moyens informatiques ».*

Pour ces derniers, onéreux, de nombreuses associations espèrent que sera imaginée une aide à l'équipement.

La mise en place des outils numériques pour travailler ou garder le lien à distance a été plus facile pour les « grosses » associations employeuses que pour les plus petites ; une faible majorité des associations employant moins de 5 salarié.e.s ayant réussi à mettre en place ces outils.

Néanmoins l'espoir est de mise puisque parmi les associations employeuses ayant eu assez de recul pour répondre, $\frac{2}{3}$ jugent leur bilan financier 2020 « acceptable » au regard des conditions dans lequel l'exercice s'est déroulé. Ce jugement plutôt positif s'explique notamment par la relative stabilité des partenariats publics noués en amont de la crise. Les partenaires privés n'ont quant à eux majoritairement pas été au rendez-vous.

En effet **plus d' $\frac{1}{3}$ des associations employeuses, principalement celles aux effectifs salariés les plus modestes, notent une tension ou un affaiblissement des relations avec ces derniers.**

Les plus concernées par cet affaiblissement sont celles œuvrant dans les secteurs du sport, de la culture et globalement celles proposant des activités de loisirs.

En dépit des circonstances et des difficultés, mais aussi dans la mesure où c'est le moteur même des associations employeuses, un peu plus **60%** des répondants envisagent de nouveaux projets ou une extension des activités actuelles.

« Heureusement qu'il y a eu le chômage partiel ! »

Lors du précédent volet de notre enquête, mené du 14 mai au 18 juin 2020, les $\frac{2}{3}$ des associations employeuses déclaraient avoir recours au chômage partiel, quelquefois en complément du télétravail, également majoritairement sollicité.

Un an après le début de la crise de la Covid-19, l'évolution est très nette puisque les associations employeuses ont un moindre recours au chômage partiel, connaissent une amplification du télétravail et, surtout, elles sont 64% à avoir enregistré un retour au moins partiel au travail en présentiel dans le respect des gestes barrières.

Néanmoins cette réalité concerne surtout les grosses associations employeuses puisque la majorité de celles aux plus petits effectifs salariés recourent encore totalement au chômage partiel. Ce dispositif est donc encore largement nécessaire à la pérennisation de l'emploi associatif tant que la situation sanitaire ne s'améliore pas drastiquement : « *sans les aides du fonds de solidarité, du chômage partiel, du fond d'urgence, c'était le dépôt de bilan. Nous souhaitons que ces aides soient maintenues, car la saison des classes découvertes 2021 est compromises (pas d'autorisations des rectorats), début de la prochaine saison mars 2022* » ; « *dans la mesure où, grâce au dispositif de chômage partiel, nous avons relativement peu de frais de fonctionnement fixes, les problèmes que nous rencontrons ne sont pas d'ordre financier. Mais plutôt organisationnel et surtout psychologique : ce n'est pas évident de rester motivé dans le contexte actuel de flou total, de nécessité d'adaptation permanente et de frustrations multiples* ».

Au-delà du chômage partiel, des aides publiques bienvenues

La majorité des petites et moyennes associations employeuses ayant activé des solutions financières ont recouru au fonds de solidarité. **1/3 des associations employeuses ont choisi de bénéficier des délais de paiement d'échéances sociales et/ou fiscales jugés « particulièrement utiles ».**

Les grosses associations employeuses ont quant à elles privilégié le dispositif de prêt garanti par l'État et sont globalement celles à avoir sollicité les aides sectorielles (près de la moitié des associations du secteur sportif y ont eu recours) et/ou celles débloquées par les collectivités territoriales.

Des aides qui n'ont par ailleurs pas été les mêmes partout. Ainsi les différences des politiques territoriales en faveur de la vie associative ont été mises en exergue par la crise et les réactions locales à celle-ci : *« Combien de temps allons-nous encore tenir ? Nos écoles de musique avec des charges salariales, les collectivités qui ne jouent pas toutes le jeu, les départements, régions, qui réduisent chaque année les aides financières à la musique amateurs. Inégalité de ces constats sur tout le territoire, la France de l'Est plus favorisée que la France du Centre par exemple etc... On n'a plus envie d'être bénévole, de s'occuper de nos territoires, quand les élus qui ne pensent qu'à leur politique et leur paye de fin de mois, réaliseront qu'il faut se bouger pour que la France ne devienne pas un désert culturel comme l'est la France dans le secteur médical. »*

A l'occasion de leurs différentes demandes, la principale difficulté rencontrée par les associations employeuses a été la lourdeur administrative : *« grâce au chômage partiel nous avons pu maintenir l'emploi de nos salariés, nous venons malgré la crise d'embaucher pour 6 mois en CDD une personne qui avait travaillé dans le cadre du service civique. Sa mission c'est le développement relationnel à travers de nouveaux partenariats et la recherche de financement de notre radio. Mon inquiétude ce sont pour les mois à venir va t-on pouvoir relancer nos ateliers radios avec le même succès qu'avant la crise ? Autre point important que je veux évoquer. Nous avons reçu de nombreux mails mentionnant des aides financières pour les associations. Il s'avère que les dossiers sont d'une complexité incroyable pour ne rien obtenir. En définitive perte de temps. »*

Des pouvoirs publics au soutien, une confiance à renouer avec le privé

Depuis le début de la crise, les pouvoirs publics ont été au soutien de la vie associative et ont imaginé des solutions financières à destination des associations employeuses. 2/3 de celles ayant activé au moins l'une de ces solutions l'ont fait avec succès. Si la lourdeur administrative a pu être un obstacle à la sollicitation d'aides, la plupart des associations n'ont pas particulièrement rencontré d'autres difficultés à l'occasion des demandes qu'elles ont déposées.

Parmi les différentes solutions proposées au cours de l'année, il est à noter que 3 ont été activées par plus de 20% des associations employeuses (délais de paiement d'échéances sociales et/ou fiscales ; aides sectorielles de l'État ; aides financières ou matérielles mises en place par les collectivités territoriales) et, surtout, que le fonds de solidarité a été sollicité par près de la moitié des associations employeuses ayant eu recours aux aides de l'État.

Mais ce bon résultat ne peut être une fin en soi puisque la moitié des associations n'a pu activer l'une des solutions proposées car celles-ci étaient inadaptées à leurs besoins ; soit près de 18 000 structures à travers la France, notamment celles aux effectifs salariés modestes : *« Ce n'est pas tant la crise sanitaire en elle-même qui impacte négativement notre association. Bien sûr, elle nous a obligés à trouver de nouvelles façons de fonctionner, à travailler à distance, mais nous avons été capables de nous adapter, même si certains de nos bénévoles ont été, de fait, laissés de côté. Ce qui nous impacte véritablement, durablement et gravement c'est la crise financière induite par la crise sanitaire. Elle nous fait perdre des financements publics très importants, voire vitaux. Nous ne sommes pas éligibles aux aides spéciales COVID. Avec 3 salariées à payer, lorsque nous serons éligibles, il sera trop tard... »*

Télétravail et vie à distance

a) Utiles au maintien de l'activité salariale

Les différentes évolutions du travail, du lien, observées au cours de l'année dans l'ensemble de la société ont évidemment également affecté le secteur associatif et parmi elles les associations employeuses. Ainsi la majorité d'entre elles déclarent avoir adopté de nouvelles pratiques et de nouvelles manières de faire (en termes d'organisation, de gouvernance, de liens, etc.) notamment par la mise en place des outils numériques, largement plébiscités pour pouvoir travailler ou garder le lien à distance.

Si certaines associations employeuses ont mis à profit cette période pour « apprendre à télétravailler », voir même développer leurs activités et leur public (*« l'usage des outils numériques nous a autorisé à chercher de nouveaux bénévoles hors de notre territoire »*), la plupart attendent avec impatience la « fin de cette période du tout digital » car elles ressentent *« un essoufflement des salariés et des bénévoles »* :

« le tout numérique ne remplace pas le lien social, les adhérents et bénévoles viennent chez nous pour cela » ; « le travail à distance a pour conséquence l'éloignement et la perte, outre de la convivialité, de l'émulation et du travail collaboratif ».

Le télétravail a pu permettre à de nombreuses associations de « maintenir le lien » mais cette réalité a été vécue différemment selon les territoires, exacerbant encore une fois les inégalités d'accès au numérique et les fractures numériques territoriales :

« étant en zone rurale, on se sent bien isolé et sommes obligés d'annuler les AG et de favoriser les réunions du Bureau » ; « nous avons une très mauvaise connexion internet, du coup très difficile de garder le lien à distance ».

a) Mais néfastes au lien social et à l'engagement

Le bénévolat dans les associations employeuses a évidemment été fortement impacté en raison de la crise sanitaire. Au-delà de l'impossibilité pour les bénévoles de mener leurs actions ou leur crainte face au virus leur faisant renoncer de leur propre chef à leurs activités, c'est surtout la perte de contact avec certain.e.s bénévoles et un engagement qui semble s'affranchir du collectif et de la durée, qui inquiète les 2/3 des associations employeuses :

« La crise sanitaire a un impact négatif sur le bénévolat, l'isolement à fait rechercher d'autres points d'activités souvent plus recentré sur l'individu et un besoin personnel plus simple et moins engageant dans le temps » ; « La principale inquiétude, pour nous, c'est le redémarrage : nous avons perdu des bénévoles, c'est sûr. Ils étaient dans leurs habitudes, perdues depuis 1 an, certains n'attendent qu'un signe, l'espèrent, d'autres sont passés à autre chose. Notre force, c'est l'adhésion... qu'en restera-t-il ? ».

Parmi les inquiétudes mesurées par l'enquête, ce sont évidemment le maintien du lien avec les bénéficiaires et/ou adhérents ainsi que la situation financière et l'inquiétude de perdre des adhérents qui arrivent globalement très largement en tête :

« Le mouvement associatif est une force en France, notamment pour le lien social et le fait que la plupart des associations doivent rester fermées est très dommageable, notamment pour les personnes isolées. On sous-estime les impacts psychologiques de la crise. Il semble aberrant que les associations soient fermées alors que les grandes surfaces brassant des centaines, voire des milliers de clients par jour, restent ouvertes. Pour résister au covid19 comme à la plupart des maladies, une bonne santé physique et mentale est primordiale. Là, on se retrouve avec des adhérent.e.s et des bénévoles déprimés sur ces deux niveaux : plus de possibilité de faire du sport, un climat anxieux et baisse des relations sociales et de la joie de vivre. »

Et demain, quelles solutions ?

« L'année 2021 se présente bien plus mal que l'année passée... Les associations ont été aidées en 2020, mais aujourd'hui, on a un sentiment d'abandon total ! » ; « Les principales difficultés auxquelles nous sommes confrontés ne sont pas d'ordre financière. La quasi totalité des charges de l'association étant constituée par les salaires pris en charge par le chômage partiel lors des périodes de fermeture de l'école de cirque, notre situation financière est relativement équilibrée. Nous craignons cependant la perte de nombreux adhérents pratiquant dans notre école du fait des nombreux arrêt/reprise depuis 1 an maintenant. »

Ces deux extraits de citations résument l'état d'esprit général des dirigeant.e.s associatifs.

Le défi qui s'ouvre est celui de la reconquête de l'engagement bénévole et financier de la part du public. Certaines structures, notamment celles en contact avec le public, qui vivent de revenus d'activités sont inquiètes et souvent lassées du manque de visibilité quant à leur avenir.

Ces incertitudes s'accroissent face aux arrêts prochains des différents dispositifs d'aides publiques, alors qu'en parallèle la suspension des activités a rendu exsangues les trésoreries et mis sous perfusion d'argent public ces structures, notamment les plus petites d'entre elles.

Ainsi, au-delà de propositions sectorielles ou territoriales, les deux principales demandes des associations employeuses sont la réouverture des lieux d'activités pour permettre la reprise de celles-ci et le maintien des dispositifs d'aides et confirmation des subventions : *« Nous avons des charges fixes qui ne sont plus payées par les actions qui ne sont pas possibles à cause des mesures sanitaires et l'absence d'actions à cause des mesures sanitaires remet aussi en cause les projets car il est impossible de mettre même que 20% dans un projet lorsque l'on n'encaisse plus rien. Il faudrait donc des subventions à 100% des projets. Il faudrait aussi prendre en charge les pertes d'exploitation liées aux mesures sanitaires. Sinon, c'est la mort assurée de nombre d'associations et avec cela un délitement social qui va devenir rapidement explosif ! »*

Face aux diverses situations rencontrées au cours de l'année écoulée, des besoins de formations se sont fait jour pour de nombreux dirigeant.e.s d'associations employeuses. Numérique, aspects RH, difficultés face à des dossiers administratifs, etc. les exemples sont légion : *« Les moyens de formation, notamment le FDVA, sont trop insuffisants ! » ; « il faut nous aider à nous développer, notamment pour renforcer l'activité au sortir de la crise : projet, investissement, montage de dossier » ; « nous avons un gros manque de formation aux outils numériques ».*

La longue absence du public, qui lui aussi aura été en partie bouleversé par cette longue année de crise et d'incertitudes, peut également susciter des appréhensions : *« nous pensons sincèrement que le plus dur reste à venir. En effet, aujourd'hui chacun de nous vit au rythme des annonces gouvernementales, mais lorsque cette crise sanitaire s'apaisera et que nous pourrons à nouveau accueillir du public, ce dernier sera en forte demande de lien social et surtout trouvera au sein de nos structures une écoute attentive pour laquelle nous ne sommes pas forcément formé. »*

La longue absence d'activités associatives faisant craindre la disparition d'un bon nombre de bénévoles et adhérent.e.s incite ces dirigeant.e.s associatifs à inviter les pouvoirs publics à mener de vastes actions de communications afin de *« sensibiliser la population sur l'importance d'un engagement bénévole », « d'inciter au bénévolat et à l'adhésion aux associations »*. D'après eux, ces *« campagnes publicitaires fortes »* pourraient se lancer au moment du redémarrage des activités *« lorsque nous aurons un horizon clair et lointain »*.

Enfin d'une manière générale, il est demandé aux pouvoirs publics d'agir en concertation avec les représentants des associations *« quant à la mise en place des mesures sanitaires et des plans d'aides »* afin que ceux-ci ne soient pas *« hors sols par rapport à nos professions et nous permette d'avoir de la visibilité à moyen terme selon nos secteurs »*.

Un avenir incertain, qui inquiète et réinterroge les façons de faire

Seul ¼ des associations employeuses ont réussi à retrouver un niveau d'activité d'avant crise, mais la plupart connaissent un redémarrage progressif.

Malgré cela, les dirigeant.e.s d'associations employeuses jugent très majoritairement « difficile » voire « très difficile » la situation générale de leur association depuis le début de l'année 2021.

Au-delà de la question financière, c'est la situation générale qui inquiète ces dirigeant.e.s, la perte de liens avec les adhérent.e.s, les bénévoles ou les bénéficiaires et l'accumulation des vagues de restrictions et de contractions des activités ainsi que celle des incertitudes :

« Une des difficultés, et même la principale, concerne l'absence de calendrier d'ouverture ou fermeture des activités. Trop de changement à la dernière minute. Flou des conditions d'aides, difficile de trouver les bons acteurs, qui des fois, ne sont pas eux-mêmes certains de leurs réponses. Interrogation sur les remboursements demandés par les adhérents. Années plus difficiles que les années normales. Interrogation sur la pérennité de l'association, découragement des bénévoles à certaines périodes. Le moral remonte un peu lorsque les subventions arrivent.»

« C'est surtout le nouveau redémarrage qui nous inquiète ; nous ne savons pas du tout comment le public va réagir. Nous avons déjà eu beaucoup de mal à remobiliser en juillet/septembre 2020, puis en décembre avec les jeunes ; actuellement nous ne parvenons plus à maintenir le contact par les réseaux sociaux. Plusieurs années de lien social anéantis. Nous avons besoin d'un calendrier clair de "déconfinement" afin de remobiliser progressivement et de faire des projets qui pourront se concrétiser. »

« La première vague a eu un peu d'impact au niveau de l'association : essentiellement l'annulation d'événements et des pertes financières, la deuxième a eu un impact sur la perte de licenciés essentiellement jeunes. La 3ème risque de faire disparaître l'association, malgré les efforts effectués pour essayer de conserver un lien avec les adhérents.

Les dirigeants d'associations sont confrontés à des changements permanents de décisions politiques au niveau de la gestion des associations, de la gestion de l'organisation de la cellule familiale et de la gestion de leur activité professionnelle... Au bout d'un moment ce n'est plus possible de gérer. Mais c'est le dernier des soucis des politiques... »

Comme on peut le lire ce sont les incertitudes liées à l'avenir qui inquiètent les dirigeant.e.s des associations et notamment des associations employeuses.

Si « rien ne pourra se faire concrètement sans la réouverture des locaux et la reprise des activités », la remobilisation des adhérent.e.s et des bénévoles ainsi que la durabilité probable de la crise sanitaire entraînant une nécessaire adaptation des activités les préoccupent grandement.

Face à ces difficultés et incertitudes, l'adaptation et/ou la réorientation du projet associatif et des différents plans d'actions traverse l'esprit de nombreux dirigeant.e.s d'associations employeuses, notamment celles les plus touchées par la crise (culture, sport, loisirs, éducpop, petites associations) qui auront pour cela « grand besoin de l'accompagnement des pouvoirs publics et des réseaux ». Dans cet esprit et probablement accentué par les différentes crises que notre pays traverse, les ⅔ des responsables associatifs se disent par ailleurs prêts à se rapprocher d'autres structures associatives, via des coopérations renforcées ou des mutualisations de moyens.

Les différentes structures d'accompagnement ont par ailleurs été globalement plébiscitées pour les réponses apportées aux difficultés et interrogations des associations employeuses et une majorité d'associations employeuses ont resserré les liens avec leurs réseaux.

Il est à noter que cette étude a été réalisée avant l'instauration du pass sanitaire entré en vigueur le 21 juillet 2021 concernant notamment les activités culturelles, sportives et de loisir.

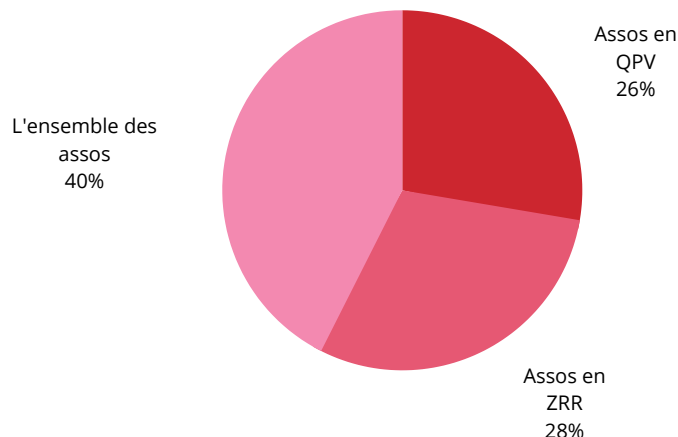
Les associations œuvrant dans ces différents secteurs témoignaient déjà des importantes difficultés pour reprendre leurs activités, notamment pour les plus petites d'entre elles.

Zoom sur les associations œuvrant dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville et les zones de revitalisation rurale

Un meilleur maintien de l'activité par rapport à l'ensemble des associations

Les associations œuvrant dans les QPV et les ZRR ont eu davantage d'activité que l'ensemble des associations.

Deux fois plus d'associations en QPV et ZRR indiquent avoir dû faire face à un surcroît d'activité par rapport à la moyenne nationale et seulement **26% des associations en QPV et 28% en ZRR** ont eu un taux d'activité inférieur à 20% contre 40% pour l'ensemble des associations.



Des difficultés concernant le bénévolat

On observe également que les associations œuvrant en QPV et ZRR ont rencontré plus de difficultés en matière de bénévolat.

Pour exemple, près de **40% des associations en QPV et 46% en ZRR** ont estimé que leurs bénévoles ont rencontré des difficultés dans l'usage des outils numériques contre 34% pour l'ensemble des associations.

A noter également que ces associations ont également rencontré des difficultés à maintenir le lien avec leurs bénévoles.

En effet, **61% des associations en QPV et 65% en ZRR** indiquent que le contact avec les bénévoles a été rompu contre **60 % de l'ensemble des associations**.

Enfin, **46% des associations en QPV et 45% en ZRR** indiquent que certains bénévoles ont arrêté leurs activités par crainte du virus contre **43 % pour l'ensemble des associations**.

Une perte de revenus d'activité plus importante

Les associations en QPV et ZRR ont enregistré une perte plus importante de revenus d'activités que l'ensemble des associations avec **68%** pour celles agissant en QPV et **75% en ZRR contre 62% pour le total**.

Ces associations ont dû également faire face à une baisse des ressources provenant des cotisations pour **59%** des associations en QPV et **61%** de celles en ZRR contre **54%** en 2021 pour l'ensemble des associations.

Enfin notons que **32%** des associations en QPV et **33%** des associations en ZRR indiquent une augmentation des coûts générés par la crise contre **18%** en moyenne.

La reprise de activités : des préoccupations partagées avec l'ensemble des associations.

Globalement les associations en QPV et ZRR partagent les mêmes préoccupations que l'ensemble des associations. Cependant, on note que ces préoccupations sont plus marquées au sein de ces deux catégories.

Les principales préoccupations sont les suivantes:

- La reprise des relations avec les adhérents pour 60% des associations en QPV et 68% en ZRR contre 55% au global.
- La (re)mobilisation des bénévoles pour 49% en QPV et 59% en ZRR contre 50% au global
- L'interrogation concernant l'adaptation des activités dans le temps pour 67% des associations en QPV et 69% en ZRR contre 58% au global.

A noter également que les associations en QPV et en ZRR font état d'une préoccupation plus importante que l'ensemble des associations concernant la gestion d'un surcroît d'activité (12% des associations en QPV et ZRR contre 6% au global).

Les projections des associations

69% des associations en QPV et **67 %** en ZRR envisagent de nouveaux projets contre **51%** pour l'ensemble des associations.

67% des associations en QPV et **64 %** en ZRR favorables à un rapprochement avec d'autres associations contre **52%** pour l'ensemble des associations.

Des besoins concernant la recherche de financement et la mobilisation des outils numériques

Sur le plan financier, tout comme l'ensemble des associations, les associations en QPV et en ZRR font part d'un besoin important en matière d'accompagnement à la recherche de financement (57% en QPV et 58% en ZRR contre 50% pour total).

Par ailleurs, **53% des associations en QPV et 52 % en ZRR** s'inquiètent de la situation financière contre 36% pour l'ensemble des associations.

Sur le volet numérique, **46% des associations en QPV et 42 % en ZRR** indiquent avoir besoin de matériel informatique contre 35% pour l'ensemble des associations.

Sur le plan des outils numériques, 51% des associations en QPV et 50 % en ZRR estiment un besoin pour maintenir la vie associative à distance contre 46% pour l'ensemble des associations.

